



## Le taux annuel d'inflation en hausse de 1.7% à 2.0%

**Au mois de mai 2025, l'indice des prix à la consommation national, calculé par le STATEC, progresse de 0.6% par rapport au mois précédent, sous l'effet de la hausse des prix de certains services, déclenchée notamment par l'indexation des salaires au 1<sup>er</sup> mai.**

L'inflation mensuelle provient en grande partie de la poussée des prix des services qui gagnent 1.3% en un mois. Les tarifs des maisons de retraite et de soins augmentent de 2.3% à partir du 1<sup>er</sup> mai. En outre, les prix des services d'entretien et de réparation du logement ont progressé de 2.0%, celles des entretien et réparations des voitures de 1.1%, celles des services domestiques de 2.6% et celle des crèches et maisons relais de 11.8%. Des hausses de prix ont également été relevées dans le secteur de la restauration (+0.8%) et de l'assurance habitation (+0.8%). Par ailleurs, la tarification des services médicaux et dentaires est mécaniquement liée à l'indexation des salaires.

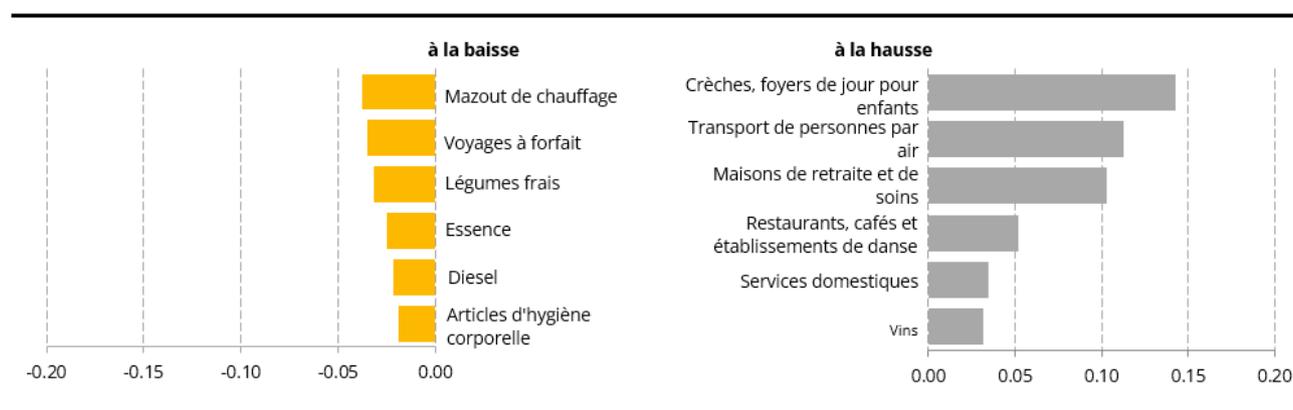
Du côté de l'alimentation, les prix affichent une légère hausse de 0.1% par rapport à avril. Les pâtes (+1.5%), le chocolat (+2.3%) et le café (+2.4%) contribuent le plus à cette hausse, alors que les prix de certains autres produits, tels que les légumes frais (-4.1%), les fruits frais (-1.4%) et la viande de volaille (-1.2%) sont en repli. Sur un an, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 1.5% par rapport à mai 2024.

D'autres hausses de prix ont été observées en mai, notamment pour les billets d'avion (+17.9%), la bijouterie et l'horlogerie (+2.2%), les pneus (+0.9%) et les appareils de nettoyage (+6.8%).

Pour le troisième mois consécutif, la tendance pour les prix des produits pétroliers est orientée à la baisse. Par rapport au mois d'avril, les prix des produits dérivés de l'or noir chutent de 1.7%. Le passage à la pompe revient moins cher pour les automobilistes, comparés au mois d'avril les prix reculent de 1.4% pour l'essence et de 2.2% pour le diesel. Le prix du mazout de chauffage s'affaisse de 3.8% alors que celui du gaz de ville n'a pas bougé. Par rapport au mois de mai de l'année passée les prix des produits pétroliers sont inférieurs de 4.1%.

Le taux d'inflation annuel est de 2.0% contre 1.7% le mois dernier. Le taux annuel d'inflation sous-jacent gagne 0.2 point de pourcentage et atteint 2.3% en mai. L'indice général du mois de mai, exprimé en base 100 en 2015, se chiffre à 125.66 points. La moyenne semestrielle de l'indice rattaché à la base 1.1.1948 passe de 1015.30 à 1019.75 points. La prochaine indexation sera déclenchée lorsque la valeur de 1038.79 sera atteinte

## GRAPHIQUE 1 : LES PRINCIPALES CONTRIBUTIONS MENSUELLES (EN POINTS DE POURCENTAGE)



Source : STATEC

Note : Les positions représentées dans les graphiques sont celles ayant eu le plus d'influence sur l'évolution mensuelle de l'indice général. Ces contributions résultent de l'évolution mensuelle des prix mais aussi du poids de chaque position au sein du panier de biens et services. La somme des contributions individuelles de toutes les positions du panier correspond à l'évolution mensuelle de l'indice général.

TABLE 1 : TAUX DE VARIATION (EN %)

Les 12 divisions de l'indice	Annuel	Mensuel
	(mai 2025/mai 2024)	(mai 2025/avril 2025)
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1.46	0.06
Boissons alcoolisées et tabac	2.69	0.73
Articles d'habillement et chaussures	1.20	0.16
Logement, eau, électricité et combustibles	5.38	0.09
Ameublement, équipement de ménage et entretien	0.43	0.90
Santé	1.43	1.09
Transports	0.40	0.78
Communications	-3.80	0.21
Loisirs, spectacles et culture	1.14	-0.13
Enseignement	0.60	-
Hôtels, cafés, restaurants	2.91	0.95
Biens et services divers	2.43	1.61
<b>Indice général</b>	<b>2.01</b>	<b>0.61</b>

Source : STATEC

Les résultats de l'indice du mois de juin 2025 seront publiés le 7 juillet 2025, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice. Une première estimation du taux annuel d'inflation sera publiée le 30 juin 2025.

## Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ✉ [press@statec.etat.lu](mailto:press@statec.etat.lu)

[statistiques.lu](http://statistiques.lu)

Cette publication a été réalisée par le département SOC sous la direction de Marc Ferring / Jérôme Hury.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)

